



## **Professeur(e) d'Arabe**

**Contrat local – 18h/semaine, à compter du 29/08/2026**

### **Missions**

- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes
- Transmettre des connaissances disciplinaires en langue arabe (oral et écrit)
- Préparer les élèves, le cas échéant selon la classe, aux examens
- Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves
- Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation (réunions parents/professeurs, accueil des parents sur RV si nécessaire)
- Contribuer au fonctionnement de l'établissement (conseils de classe, de cycle ...) et au travail d'équipe (équipes pédagogiques, projet d'établissement ...)

### **Compétences requises**

- Concevoir des leçons dans le cadre d'un programme et des exercices adaptés à la classe et aux élèves
- Être capable de transmettre un savoir théorique et donner des méthodes pour l'acquérir
- Être à la fois enthousiaste et organisé dans les cours
- Être en mesure de conduire une classe en associant souplesse et fermeté
- Savoir travailler en équipe
- Avoir une excellente maîtrise de la langue arabe et une bonne maîtrise de la langue française exigée

### **Formations et expériences**

- Licence ou Master en langue arabe
- Réussite aux concours de recrutement des professeurs appréciée
- Expérience d'enseignement dans la discipline au Qatar appréciée
- Connaissance du système éducatif et des programmes de l'Éducation nationale française exigée



Les candidats doivent obligatoirement saisir leur candidature avant le **27/05/2026** **(avant minuit, heure de Doha).**

**Les étapes pour postuler :**

1. Cliquer sur Postuler
2. Remplissez les champs
3. **Télécharger un unique fichier .pdf** (taille max 10 MB) intitulé « NOM Prenom.pdf », composé de tous les documents suivants :
  - Lettre de motivation en français
  - CV en français (avec photo)
  - Diplômes : une copie certifiée de votre premier diplôme post-bac, de votre relevé de notes du dernier semestre et du certificat délivré par l'établissement ayant décerné le diplôme vous seront demandés dans le cas d'un recrutement. Ils devront être également légalisés.
  - Attestations de stages, d'expériences, qualifications
  - Justificatifs d'emploi, d'expériences, recommandations
  - Pour les enseignants : arrêté de promotion, notations, rapports de visite/inspection, Iprof
  - Passeport
  - Livret de famille (si vous êtes marié et/ou avec des enfants)
  - Casier judiciaire du pays d'origine

**Les candidatures ne seront pas retenues dans les cas suivants :**

- Le candidat ne remplit pas toutes les conditions pour postuler (listées ci-dessus),
- La candidature est reçue par l'établissement au-delà de la date limite,
- La candidature n'est pas transmise au format informatique demandé,
- La candidature est incomplète.

**Seuls les candidats retenus seront contactés**